

Après chaque intervention de la Croix-Rouge, en cas d'épidémies ou d'accidents, un rapport sur l'action exercée par la section en cause doit être adressée au Comité central.

La formation d'infirmières est aussi prévue, mais exceptionnellement seulement la création d'asiles spéciaux pour elles.

Mettant de suite ces prescriptions en pratique, la section de Vienne-Neustadt a organisé des stations auxiliaires de secours, lesquelles ont déjà été appelées à fonctionner dans plusieurs cas.

BAVIÈRE

LA SOCIÉTÉ BAVAROISE EN 1899

A l'assemblée générale du 26 mai 1900 étaient présents, parmi les membres du Comité central, quatre membres sur huit choisis par la section de Munich, entre autres le président, comte de Drechsel-Deuffstetten, le vice-président, le trésorier, neuf des seize représentants des huit comités de districts, huit des douze membres élus par cooptation pour compléter le Comité central, enfin quatre membres des divers départements de ce dernier.

Le rapport présidentiel constate tout d'abord les pertes éprouvées pendant l'exercice écoulé. Puis il signale parmi les événements les plus saillants de l'année, la 4^{me} réunion des chefs et médecins de colonnes sanitaires tenue à Munich du 12 au 15 août 1899 ¹.

La loterie d'argent lancée en 1898 par la Société régionale bavaroise, de concert avec la société des dames de la Croix-Rouge, a été tirée le 20 janvier 1900 et, alors même qu'ensuite de diverses circonstances défavorables, son résultat s'est révélé notablement inférieur à celui de la loterie de 1894-1895, elle aura néanmoins procuré un bon appoint aux ressources ordinaires, pour faire face aux dépenses des deux sociétés.

A l'occasion des fêtes de l'anniversaire de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne, des médailles de la Croix-Rouge ont été distribuées à un certain nombre de membres de la Société.

¹ Voy. T. XXX, p. 200.

Dans le domaine de la solidarité internationale et du secours aux sociétés neutres, le Comité, répondant à l'appel du Comité central allemand, a organisé en faveur des blessés et des malades du Transvaal et de l'Orange une souscription publique, qui a produit la somme de 4243 Mk. 43.

L'exercice n'a pas été particulièrement brillant au point de vue financier ; s'il est vrai que les cotisations des membres ont augmenté, les dons et legs ont considérablement diminué au cours de l'année 1899, et le total des recettes est de 57,689 Mk. 10, soit de 6647 Mk.41 inférieur à celui de l'année antérieure. Les dépenses se sont au contraire augmentées, les préparatifs de guerre ayant absorbé environ 3000 marks de plus qu'en 1898, et se sont élevées à 58,007 Mk. 82.

Les secours aux invalides (fondation de l'empereur Guillaume) ont été distribués comme précédemment, une somme de 30,597 Mk. 20 y a été consacrée.

Le nombre des délégués sociaux s'est accru par la nomination, de concert avec la Société des dames et en conformité des prescriptions du Comité régional bavarois, de représentants dans les localités où l'installation de lazarets est prévue en cas de mobilisation. Ces désignations ont eu lieu dans quinze villes de la Bavière rhénane et dans sept villes du Palatinat.

A la fin de 1899 le chiffre des colonnes sanitaires de la Société était de 80, comprenant un personnel de 3812 volontaires ; il y a par conséquent cinq colonnes nouvellement constituées, sans compter celle de Lichtenfels qui s'est créée depuis le 1^{er} janvier 1900. Les directions de chemins de fer mettent gracieusement à leur disposition les voitures dont elles ont besoin pour leurs exercices. Elles s'efforcent d'entretenir leurs connaissances et de se rendre utiles au public en organisant un service de secours et de transport des malades dans toutes les occasions où cela peut être utile.

Pour les amener sur le théâtre de la guerre, la Société tient prêts :

a) Cinq trains de transport mobiles, avec chacun deux voitures de malades et une voiture d'administration, ainsi que trois trains de réserve présentant la même composition.

b) Cinq trains mobiles dits « d'accompagnement », avec deux trains de même nature formant la réserve.

c) Pour le 28^{me} jour de mobilisation, six demi-trains mobiles.

d) Enfin pour le 30^{me} jour de mobilisation 300 hommes, de réserve devant servir éventuellement de renfort sur le champ de bataille.

Tous les objets d'équipement et d'habillement nécessaires sont prêts également.

En ce qui concerne le service à l'intérieur du pays, la Société dispose :

a) Pour le service d'accompagnement, d'environ 500 volontaires formés et disponibles.

b) Pour le service local, de 2000 volontaires dans les mêmes conditions.

c) Pour le service de forteresse, de 90 hommes.

d) Enfin pour le service d'évacuation des malades, de 16 voitures de transport.

Les crédits votés en faveur des colonnes de transport n'ont pas été complètement épuisés, les dépenses de 11,350 mk. 81 laissent un solde, porté à l'avoir de l'année suivante, de mk. 3169 09.

Pour l'hospitalisation proprement dite des blessés ou malades dans des lazarets, 2692 lits sont assurés dans différentes villes et pour les premiers 30 jours dès la mobilisation.

En ce qui concerne le personnel médical, 79 médecins ont offert leurs services sur le théâtre de la guerre, et 629 à l'intérieur du pays.

Des localités au nombre de 59 ont été désignées pour recueillir en cas de guerre les offres de services d'infirmières volontaires. Enfin, en cas de besoin, la Société trouverait, dans des établissements privés ou chez des particuliers, environ 1800 lits pour blessés ou malades.

A la suite de la formation du III^{me} corps d'armée, l'habillement du personnel sanitaire a été modifié, et le « guide pour l'aménagement et le fonctionnement des lazarets sociaux » dut être révisé en conséquence.

Le ministère de la guerre a octroyé à la Société une salle pour la conservation des objets d'aménagement de son train hospitalier et lui a abandonné une certaine quantité d'ustensiles de ménage, provenant du dépôt du IV^{me} corps d'armée. En fait de matériel sanitaire, les acquisitions faites en 1899 ont absorbé une somme de mk. 2555 95, sensiblement inférieure au crédit voté pour cette dépense.

Le personnel destiné à composer éventuellement la section des dépôts est désigné pour l'exercice 1900-1901.

Les membres du Comité central dont les fonctions expiraient ont été réélus, ainsi que les 12 membres suppléants, pour une période de deux ans.

CHINE

EXPÉDITION DE CHINE

Dans notre dernier *Bulletin* ¹, nous avons relaté les dispositions prises par les Croix-Rouges des divers Etats engagés dans la guerre de Chine, pour porter secours aux soldats blessés. Nous extrayons des journaux qui nous sont parvenus, les nouveaux détails suivants :

Les envois faits par le *Comité central allemand* sont, d'une manière générale, tous arrivés à bon port, et leur distribution aux destinataires a été assurée par les soins du « délégué d'étape » et « du détachement de dépôt », conformément aux instructions données par le commissaire impérial de l'assistance volontaire, le comte de Solms Baruth.

Le vapeur *Savoia*, offert par la Compagnie Hambourg-Amérique, pour servir de vaisseau-hôpital, a été admirablement aménagé pour remplir le mieux possible sa fonction. Le fumoir a été transformé en salle d'opérations ; le buffet, en pharmacie ; chaque salle de malades possède une installation de bains, le chauffage à vapeur en vue de l'hiver, et un water-closet. Le navire est muni d'un appareil de désinfection pour les matelas et d'un système d'éclairage et de ventilation répondant aux derniers systèmes modernes. Toutes ces installations ont rencontré la pleine approbation des médecins supérieurs, et les malades qui furent soignés à son bord furent unanimes aussi à se louer des salles et de l'hospitalisation reçue.

Le vaisseau est peint en blanc ; en avant flotte le drapeau à

¹ Voy. p. 6.